

FOOTBALL

Election à la Fécofoot dans quatre-vingt-dix jours

La mission d'organiser l'assemblée générale électorale de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), dans un délai qui ne devrait pas dépasser quatre-vingt-dix jours, a été confiée à la commission ad hoc mise en place à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire tenue hier à Brazzaville par une partie des dirigeants de clubs opposés à la poursuite du mandat des dirigeants actuels de l'institution. « Les membres composant le bureau de la commission ad hoc ne peuvent se présenter au poste de président du comité exécutif de la Fécofoot », indique le communiqué final de cette assemblée générale extraordinaire.

Page 11



Le présidium des travaux

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les pharmaciens s'engagent dans la sensibilisation



Les pharmaciens lors de la conférence-débat à jouer leur partition dans la sensibilisation du public. Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, qui a ouvert les travaux de cette commémoration, a appelé les pharmaciens à ne pas fléchir dans la lutte contre la pandémie.

A l'occasion de la Journée mondiale du pharmacien célébrée hier par une conférence-débat sur le thème « Le VIH-sida n'a pas disparu, les pharmaciens restent vigilants et mobilisés », les pharmaciens congolais ont réaffirmé leur engagement

Éditorial

Pôle position

Page 2

FILIÈRE BOIS

Le Figa impulse le Centre des métiers du bois

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) et le Centre de ressources professionnelles des métiers du bois (Wenge Crp-bois) ont signé, le 25 septembre, une convention de partenariat en vue de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur du bois en leur offrant des formations spécialisées et un accès au financement. « Le centre est en quête des partenaires pour aider le Congo à devenir leader dans la transformation du bois. A travers cet accord, le Figa va nous accompagner à mieux insérer



La photo de famille

nos jeunes dans le monde professionnel », a déclaré le directeur de Wenge Crp-bois, Roland Parfait Goma.

Page 3

VISE ASSOCIATIVE

L'Union des femmes des médias voit le jour



Les femmes journalistes lors de leur première rencontre Adiac

La plate-forme, présidée par Durly Emilia Kidissa Gankama, vient d'être mise en place dans le but de promouvoir les compétences féminines dans les médias congolais. « C'est une très belle initiative, car nous observons comment ces femmes sont confrontées à des situations qui les mettent au second plan, à travers des stéréotypes autour de leur métier », a déclaré Mondésire Ikando, journaliste et chroniqueuse à la Télévision nationale congolaise.

Page 5

ÉDITORIAL

Pôle position

Le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale qualitatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 20 ans 2025 s'invite pour la deuxième fois à Brazzaville après le rendez vous de 2022. Contrairement à la dernière édition, cette compétition regroupe six sélections considérées comme les espoirs de la sous-région. Le défi est grand vu les forces en présence.

Les Diables rouges U-20 l'ont entamé de la meilleure des façons en battant les Léopards de la République démocratique du Congo. Cette victoire bien qu'étriquée face à l'un des concurrents directs du groupe est encourageante parce qu'elle place le Congo en pôle position pour une éventuelle qualification en demi-finale, étape charnière vers la consécration.

Atout en leur faveur, les juniors congolais n'avancent plus masqués. L'initiative de la Fédération congolaise de football traduit bien la volonté de mettre toutes les chances du côté de l'équipe nationale pour permettre à ces jeunes de marcher sur les traces de leurs aînés, lesquels en 2022 avaient remporté le trophée et obtenu leur qualification pour la phase finale sur les mêmes installations après sept ans d'absence.

Ces jeunes engagés vont-ils être en mesure de réconcilier le football congolais avec lui-même ? C'est la question que l'on se pose face aux problèmes qui fragilisent actuellement ce secteur. Ce qui est vrai, la compétition se jouant à Brazzaville offre aux Diables rouges une opportunité de se faire valoir, car au-delà de tout, c'est la carrière de ces athlètes qui est mise en valeur.

La CAN reste une fenêtre très importante pour les U-20. A titre de rappel, la génération précédente s'est appuyée sur cette compétition pour placer plusieurs de ses meilleurs espoirs à l'étranger. Si le sérieux des agents présents à la CAN le prouve, à nos jeunes d'en tirer profit. La récompense est au bout de l'effort, nous a-t-on appris.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le MJP Niari doté d'un nouveau bureau fédéral

Le nouveau bureau fédéral du Mouvement des jeunes présidentiels (MJP) du département du Niari a été mis en place puis intronisé le 23 septembre à Dolisie, lors d'une assemblée générale électorale. Il est dirigé par Lionel Tsati, élu au poste de président fédéral.



Les membres de la coordination du MJP lors de l'assemblée générale à Dolisie/DR

L'assemblée générale électorale du MJP Niari a été présidée par le coordonnateur national de cette formation politique, Donald Mobobola. Comme à Sibiti et Madingou, elle a débouché sur l'élection d'un nouveau bureau fédéral de treize membres, dirigé par Lionel Tsati, élu président fédéral du Niari.

En dehors du bureau fédéral, une Commission de contrôle et d'évaluation a été aussi mise en place, sous la direction d'Ousmane Mbakou.

La nouvelle équipe installée a pour mission principale d'organiser le parti au niveau des co-

mités d'arrondissements et de districts afin de faire du MJP un outil politique de renom dans le département du Niari, capable d'accompagner le chef de l'Etat dans ses actions.

Le même bureau fédéral se donne également la mission de vulgariser, à travers le département du Niari, les idéaux de paix, de cohésion sociale, d'unité nationale et du vivre-ensemble, mais aussi et surtout de promouvoir les valeurs républicaines, en luttant contre l'injustice sociale, l'inégalité des chances, la discrimination et les antivaleurs.

L'objectif de cette formation politique affiliée à la majorité présidentielle est de conscientiser les jeunes afin de les rendre matures et responsables, capables de contribuer au développement national.

Après Pointe-Noire, la Lékoumou, la Bouenza et le Niari, le MJP se rendra très prochainement dans le département du Pool pour y effectuer la même opération. Il bouclera sa campagne au plan national par la partie septentrionale avant de mettre le cap sur l'Europe, l'Amérique et l'Asie.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

CENTRE DES MÉTIERS DU BOIS

Le Figa accompagne les jeunes entrepreneurs

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) et le Centre de ressources professionnel des métiers du bois (Wenge Crp-bois) ont signé, le 25 septembre, à Brazzaville une convention de partenariat stratégique.

Ce partenariat vise, entre autres, à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans le secteur du bois en leur offrant des formations spécialisées, un accompagnement personnalisé et un accès facilité au financement.

Il permettra également de développer une filière bois durable et compétitive en soutenant les initiatives innovantes et en renforçant les capacités des acteurs locaux. Renforcer le rôle du Figa en tant que catalyseur financier au service des micro, très petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, consolider la position de Wenge Crp bois comme acteur majeur de la formation professionnelle dans le secteur du bois font aussi partie des objectifs poursuivis.

Présentant le centre Wenge qui existe depuis environ dix ans, son directeur, Roland Parfait Goma, a indiqué que



Les deux directeurs posant avec les apprenants DR

depuis une année, l'établissement a entrepris une mutation sur quatre axes : l'amélioration de sa gouvernance, de l'immobilier et du niveau du plateau technique ainsi que le développement des référentiels de formation et d'accompagnement. « Le centre est en quête de partenaires pour aider le Congo à deve-

nir leader dans la transformation du bois. A travers cet accord, le Figa va nous accompagner à mieux insérer nos jeunes dans le monde professionnel », a déclaré Roland Parfait Goma. « Cette collaboration que nous souhaitons fructueuse va nous permettre de contribuer de façon si-

gnificative à la création de richesse. En 2018 par exemple, le Congo a importé pour 18 milliards FCFA le mobilier de bureau destiné aux banques, aux administrations publiques et aux sociétés pétrolières », a-t-il révélé, souhaitant récupérer tant soit peu des parts de marché en vue de créer de

la richesse.

Pour le directeur général adjoint du Figa, Brice Makaya Kokolo, ce partenariat est la concrétisation d'une vision impulsée par le gouvernement, celle d'un Congo où l'entrepreneuriat est un moteur de développement. « En unissant nos forces avec Wenge, nous visons notamment à dynamiser la filière bois en favorisant l'émergence de nouvelles entreprises innovantes, en soutenant l'entrepreneuriat des jeunes et en leur offrant les moyens pour développer leurs projets », a-t-il conclu. Créé en 2019, le Figa a pour mission de promouvoir et de stimuler la croissance et le développement des micro, très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat en leur facilitant l'accès aux services financier et non financier.

Lopelle Mboussa Lopelle

MARCHÉ DES TITRES DU TRÉSOR

La BEAC compte durcir la régulation

Des réformes structurelles sont nécessaires pour assainir le marché des valeurs du Trésor de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et renforcer son attractivité. Après les « incidents » relevés récemment sur ce marché, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a réitéré son engagement à imposer de nouvelles règles au moyen d'un Code d'éthique.

Le gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, s'est exprimé à propos de l'évolution du marché des titres du Trésor, le 23 septembre, peu après la tenue de la troisième session ordinaire du Comité de politique monétaire de la BEAC. Le Code d'éthique en cours d'élaboration, d'après le gouverneur, devrait contribuer à discipliner les acteurs du marché que sont notamment les États émetteurs, les spécialistes en valeurs du Trésor (banques), les investisseurs et autres partenaires.

De larges consultations seront menées au sein des six États membres dans le but de redynamiser le marché des titres publics. « Concernant l'incident qui s'est produit dans un des pays membres de la Cémac (en l'occurrence le Congo), je puis vous assurer que le chantier d'élaboration du Code d'éthique du marché des titres publics

est déjà amorcé. La BEAC s'est engagée à ouvrir de larges concertations avec l'ensemble des États, pour notamment faire le point sur la situation du marché dans leur exhaustivité et proposer des mécanismes afin d'éviter des incidents dans l'avenir », a estimé Yvon Sana Bangui.

La couverture des investissements publics par le recours au marché domestique représente un élément central de la stratégie de développement de la Cémac. Les six pays membres (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad), ont besoin de ces ressources, collectées à l'aide des émissions des bons du Trésor, pour financer les projets sociaux et accélérer le développement de leurs économies. Le volume d'encours est estimé à 6 931 milliards FCFA à fin juillet 2024, alors que les États ont



Le gouverneur Yvon Sana Bangui DR

encore besoin de 1133 milliards FCFA pour faire face à leurs besoins au troisième trimestre. Quelques recommandations relatives à la réforme du marché des titres publics de la Cémac, pouvant être prises en

compte dans le projet du Code d'éthique de la BEAC, ont été évoquées début septembre à Brazzaville pendant la onzième session du Cadre permanent de concertation des Trésors publics avec les spécialistes en

valeurs du Trésor (SVT). Il s'agit de renforcer la transparence du marché, en exigeant à l'émetteur de fournir régulièrement des informations aux SVT pour mieux vendre la dette, en termes de données macroéconomiques. L'État émetteur doit également, en termes d'animation du réseau des SVT, fournir les informations sur les interventions de l'État sur le marché (programmes, calendriers) et de communication sur l'annonce des résultats ainsi que les notations financières. Un autre volet de la réforme concerne une implication active de la Banque centrale dans la régulation du marché des valeurs du Trésor, en encourageant l'amélioration des politiques budgétaires, l'efficacité de la politique monétaire, la réforme de la fiscalité et le professionnalisme des acteurs du marché.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

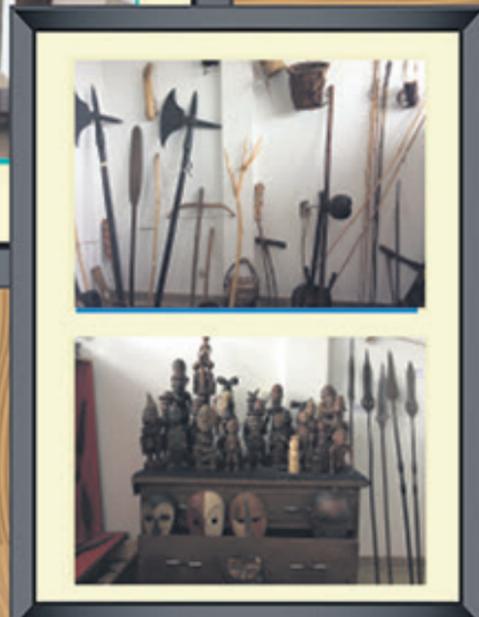
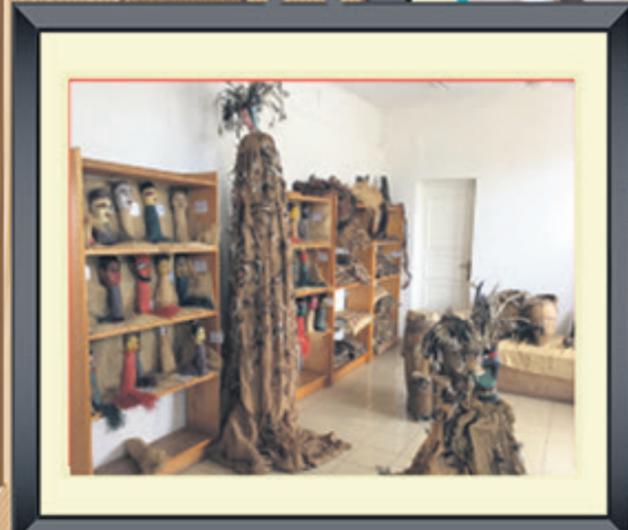
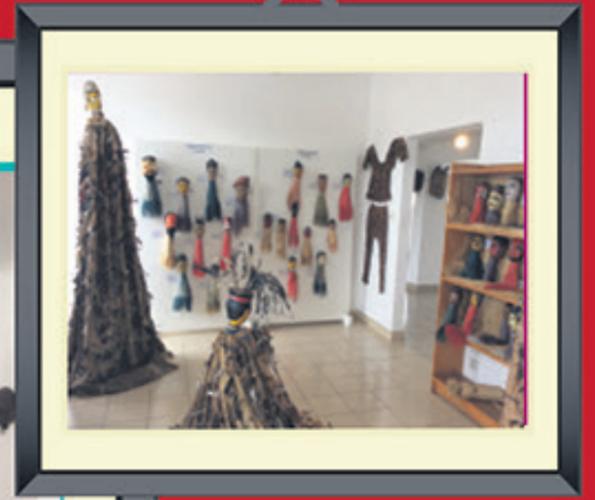
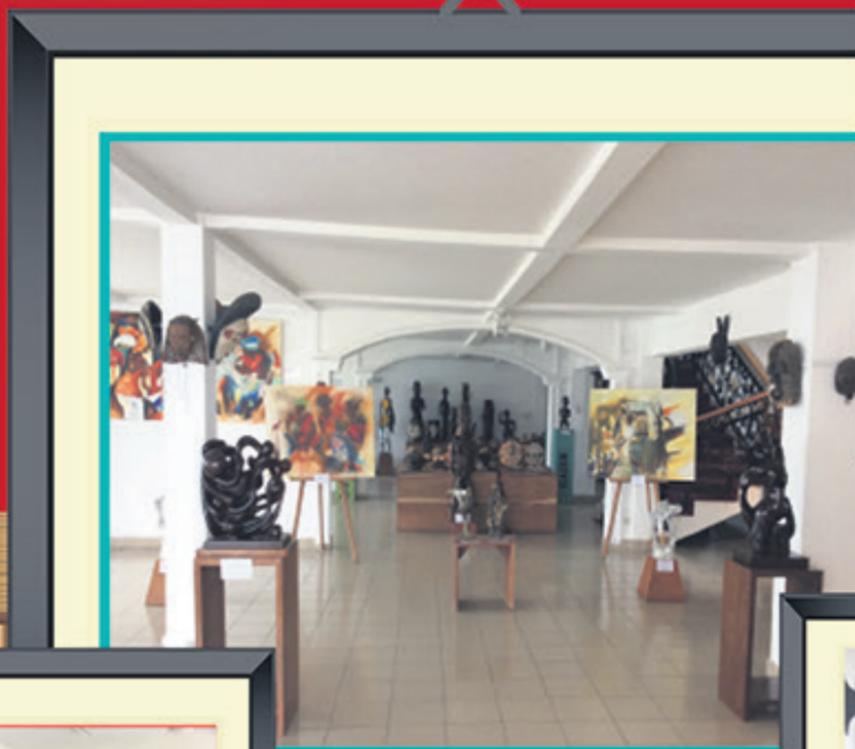
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

UFEMCO

Une organisation pour promouvoir les compétences féminines dans les médias

Mise en place le 20 septembre, l'Union des femmes des médias du Congo (Ufemco) est une plate-forme destinée à renforcer les voix des femmes dans les médias congolais.

Sous la houlette de Durlly Emilia Kidissa Gankama, les journalistes de différentes structures médiatiques se sont réunies autour d'une table ronde pour poser les bases de cette action collective, clarifier la mission et les objectifs fondamentaux de ladite organisation professionnelle.

Cette plate-forme non gouvernementale entend sensibiliser aux enjeux et défis dans le domaine des médias. Elle s'engage activement dans la formation et le coaching, le réseautage et le mentorat pour les femmes des médias (journalistes, techniciennes, étudiantes) tout en plaidant pour un journalisme plus équitable et inclusif. L'Ufemco veut également se mobiliser pour offrir un espace de soutien et de développement professionnel pour les femmes.

Lors de cette première rencontre, Durlly Emilia Kidis-



Les femmes journalistes lors de leur première rencontre/Adiac

sa Gankama, présidente de l'Ufemco, est revenue sur le bien-fondé de cette association en soulignant ses prérogatives et ses stratégies « L'Union des femmes des médias du Congo répond à un besoin qui se fait sentir, celui de la formation, du renforcement des capa-

ités et des compétences des femmes dans les médias », a-t-elle indiqué. Et d'ajouter : « Nos pistes de collaboration font appel à toutes les personnes et organismes capables de soutenir les femmes des médias sur cette lancée qui suscitera un impact réel et durable dans

un secteur aussi influent que les médias. »

Saluant l'initiative, Mondésire Ikando, journaliste et chroniqueuse à la Télévision nationale congolaise, a déclaré : « C'est une très belle initiative, car nous voyons comment ces femmes sont confrontées à des

situations qui les mettent au second plan, à travers des stéréotypes autour de leur métier. Cette association vient à point nommé afin de lutter pour les droits des femmes journalistes ». Au terme des échanges, un bureau exécutif constitué de quatre postes phares a été mis en place, notamment Durlly Emilia Kidissa Gankama (présidente), Gloria Imelda Lossele (secrétaire générale), Divine Helena Ongagna (chargée de la communication) et Lopelle Gassia Mboussa (trésorière). Pour fédérer plusieurs femmes des médias à la cause, un appel à l'adhésion a par ailleurs été lancé aux journalistes, productrices, présentatrices, techniciennes, étudiantes en journalisme ou autres professionnelles évoluant dans ce secteur.

Gloria Imelda Lossele
et Divine Ongagna

GOVERNANCE HOSPITALIÈRE

L'hôpital général de Loandjili adopte plusieurs décisions

La sixième session ordinaire du Comité de direction (Codir) de l'hôpital général de Loandjili a été sanctionnée, le 24 septembre, à Pointe-Noire par l'adoption de plusieurs décisions pouvant permettre à cette structure sanitaire de répondre à l'attente de la population.

Dirigés par le Pr Yvonne Valérie Yolande Voumbo Matoumona Mavoungou, présidente du Comité de direction de l'hôpital général de Loandjili, les travaux ont pris fin par l'adoption de plusieurs décisions et recommandations visant l'amélioration de performances dudit hôpital. En ouvrant les travaux, elle a rappelé aux administrateurs les objectifs de cette session, à savoir jeter un regard critique sur les activités menées dans l'intersession et proposer des orientations idoines concourant à la gouvernance hospitalière qui permet d'offrir à la population des soins de qualité. « Les défis à relever sont nombreux. Il faut travailler pour rendre notre hôpital plus attractif et jouissant d'une réputation positive de la part des utilisateurs », a-t-elle dit.

Ainsi, lors des travaux, les membres du Comité de direction de l'hôpital général de Loandjili (HGL) ont examiné neuf documents soumis à leur approbation et ont été informés sur certains points. Le procès-verbal de la 5e session ordinaire, la fiche relative de la mise en œuvre des délibérations du Codir 2023, la certifica-

tion des comptes administratifs et de gestion exercice 2022, le rapport d'activités exercice 2023, le projet de plan de travail annuel et budgétisé exercice 2024, le projet de budget programme exercice 2024, le niveau d'exécution du budget programme exercice 2024 ont été les différents points examinés. Après de fructueux échanges, ces documents ont été adoptés avec amendements, hormis le procès-verbal de la 5e session ordinaire qui a été ajourné pour des problèmes de fond et de forme (Ce document sera corrigé dans un délai de dix jours par le secrétariat qui sera renforcé de trois autres membres).

Pendant les travaux, Sidonie Plaza, directrice générale de l'hôpital général de Loandjili, a présenté aux administrateurs les informations concernant la rupture avec la Banque postale du Congo, le recrutement du médecin anesthésiste-réanimateur, l'annonce de l'intersyndicale d'HGL relative à l'harmonisation des âges de départ à la retraite entre les agents fonctionnaires et contractuels de l'hôpital.

Les recommandations formu-

lées par les administrateurs sont : amender le plan de sécurisation des recettes avec l'appui des administrateurs du Codir et personnel ressource (trésor, représentant du ministère chargé des Finances et le représentant du Centre national d'informations économiques et de conseil en gestion), tenir le prochain Codir dans les délais, clarifier la situation du directeur de la logistique et du patrimoine de l'HGL.

Deux délibérations ont été reconduites et deux autres adoptées. Les délibérations reconduites portent sur la débaptisation de l'HGL en hôpital général Benoit Loembet de Loandjili et celle portant délivrance par les autorités municipales des certificats d'indigence au profit des malades démunis reçus à l'HGL. L'adoption du budget exercice 2024 de l'HGL et celle portant validation du recrutement du médecin anesthésiste-réanimateur à l'HGL sont les délibérations adoptées. A la fin des travaux, le Pr Yvonne Valérie Yolande Voumbo Matoumona Mavoungou a félicité les participants pour leur dévouement et la qualité des échanges.

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION

Amadou Makhtar Mbow : une vie au service de l'éducation et de la culture

Amadou Makhtar Mbow, figure emblématique sénégalaise et internationale, s'est éteint le 24 septembre 2024 à l'âge de 103 ans, laissant derrière lui un héritage remarquable dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la politique.

« C'est avec une profonde émotion que j'apprends la disparition du Pr Amadou Makhtar Mbow, ancien secrétaire général de l'Unesco et un grand défenseur du multilatéralisme », a réagi le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye à l'annonce du décès d'un homme qui aura marqué l'histoire.

Né le 20 mars 1921 à Dakar au Sénégal, Mbow a connu une carrière exceptionnelle qui l'a mené des salles de classe aux plus hautes sphères de la diplomatie internationale. Diplômé de la Sorbonne à Paris, il a occupé plusieurs postes ministériels-clés au Sénégal dans les domaines de l'Éducation nationale, de la Culture et de la Jeunesse. Ces fonctions lui ont permis de façonner les politiques éducatives et culturelles de son pays.

Au-delà, c'est sur la scène internationale qu'Amadou Makhtar Mbow a véritablement marqué l'histoire. En 1974, il devient directeur général de l'Unesco, un poste qu'il occupera pendant 13 ans. Cette nomination fait de lui le premier Africain à accéder à un poste de si haut niveau au sein de l'Organisation des Nations unies, ouvrant la voie à une plus grande représentation du continent africain dans les instances internationales. Tout au long de sa vie, Makhtar Mbow n'a cessé de s'engager pour l'indépendance et le développement du Sénégal. Ses contributions intellectuelles sont nombreuses, incluant la rédaction de manuels scolaires et diverses publications.

Reconnu comme un patriarche de la nation sénégalaise, Amadou Makhtar Mbow laisse le souvenir d'un homme profondément engagé en faveur de l'éducation, de la culture et de la paix, ayant consacré sa vie au service de son pays et de l'humanité. Une université publique à Dakar porte désormais son nom.

Les Dépêches de Brazzaville



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°08/MSP/CAB/KOB/SPM24

1. Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) groupe de la Banque mondiale un crédit d'un montant équivalent à 50 millions de dollars (28 milliards de FCFA), afin de mettre en œuvre le projet de renforcement du système de santé, le projet « Kobikisa ». L'objectif de développement du projet est d'augmenter l'utilisation et la qualité des services reproductifs, maternels et infantiles dans les zones ciblées, en particulier parmi les ménages les plus pauvres. Le projet KOBKISA est structuré en trois composantes à savoir : La Composante 1 : portant sur le cofinancement du financement basé sur la performance (FBP), la composante 2 : soutenir la gouvernance des finances publiques, la gestion des finances publiques sectorielles et le renforcement du système de santé, et la composante 3 : Gestion et suivi du projet : assurera une gestion et une mise en œuvre technique et fiduciaire efficace et efficiente du projet.

Conformément à l'accord de financement, le Ministère de la Santé à travers l'unité de coordination du projet compte utiliser une partie des fonds à lui octroyés pour effectuer les paiements autorisés au titre du contrat à conclure avec un contractuel en qualité de spécialiste en Communication.

2. Objectifs de la consultation

La mission du Spécialiste en passation des marchés vise globalement à apporter un appui technique, à l'UGP et aux structures bénéficiaires du projet, dans le cadre de la passation et de l'exécution des marchés, en conformité avec les procédures usuelles de la Banque mondiale.

Les objectifs spécifiques sont :

- Élaborer un plan efficace de passation des marchés et en assurer une parfaite mise en œuvre ;
- Apporter un appui-conseil, en matière de passation des marchés, à l'UGP et à toutes les structures bénéficiaires ;
- Procéder au classement et à l'archivage des dossiers des marchés ;
- Élaborer et exécuter un programme de renforcement des capacités en passation des marchés au profit des responsables de l'UGP et des structures bénéficiaires.

3. Responsabilités et Description des tâches

a) Responsabilités

Placé sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet à qui il rend compte de toutes les activités, le Spécialiste en Passation des Marchés est chargé de la passation des marchés, y compris la planification, la passation et l'exécution des activités de passation des marchés. Il travaille en étroite collaboration avec toutes les structures impliquées dans la gestion du Projet et est garant du respect des procédures de passation des marchés. A ce titre, il assiste et conseille les responsables de la mise en œuvre des activités de passation des marchés du projet.

b) Description des tâches

Sur la base de l'accord de financement (crédit,

prêt et dons), du manuel de procédures et du plan de passation des marchés approuvé, il est responsable de l'exécution des tâches détaillées suivantes par catégories à travers le système électronique de planification et de suivi de la passation des marchés (STEP) :

- Planification de la passation des marchés et mise en œuvre du processus de passation des marchés : dans ce cadre, le Spécialiste en Passation des Marchés devra :
- Préparer et coordonner la planification pour la passation des marchés de fournitures, de services non intellectuels, de travaux, et de sélection des consultants ;
- Insérer le Plan de passation des marchés dans le STEP et le mettre à jour chaque fois que de besoin ;
- Assurer la transmission des termes de référence (TDR)/spécifications techniques dans le délai requis afin de pouvoir préparer les demandes de manifestation d'intérêt pour les services de consultant et les dossiers d'appel d'offres pour les marchés de fournitures et de travaux ;
- Solliciter via STEP l'avis de non-objection (ANO) de la Banque mondiale sur les différentes étapes du processus de passation nécessitant cet ANO (TDR) et autres étapes du processus de passation des marchés en fonction du type de revue ;
- Assurer la publication des avis à manifestation d'intérêt et des avis d'appel d'offres via STEP et à travers les supports appropriés ;
- Procéder au renseignement des différentes étapes du processus de passation des marchés conformément à la feuille de route de l'activité dans le STEP et assurer le classement et l'archivage physique de tous les documents et dossiers de marchés ;
- Assurer le suivi des différentes étapes du processus de passation des marchés, y compris des délais, afin de pouvoir identifier rapidement les sources potentielles de retard, d'en informer le Coordonnateur et de proposer des solutions pour les résoudre ;
- Conseiller la commission de passation des marchés pour la mise en place de commissions d'évaluation ad hoc composées d'experts du domaine ;
- Fournir des conseils à la Commission de passation des marchés (CPM) et à la Commission d'évaluation lors de la tenue des différentes commissions afin de faire respecter les principes de passation des marchés ;
- Assurer le secrétariat de la Commission des marchés ;
- Assurer la rédaction/revue qualité de toute correspondance à l'intention des soumissionnaires.
- Sélection des contractants et gestion des contrats : dans ce cadre, le Spécialiste en Passation des Marchés devra :
- Assurer la notification d'attribution du marché ;
- Assurer l'observation de la période d'attente ;
- Participer aux négociations/mise au point de contrat et préparer les projets de marché/contrat et solliciter l'ANO de la Banque mondiale sur le projet de contrat (si requis) ;
- Assurer le traitement efficient des plaintes rela-

tives à la passation des marchés ;

- Finaliser le plan de gestion de contrat dès la signature du contrat en concertation avec l'ensemble des acteurs afin d'assurer une gestion efficace du contrat ;
- Assurer la gestion efficace et collégiale du plan de gestion du contrat ;
- Assurer la réception des livrables par une commission de réception appropriée ; Assurer le respect de clauses de paiement consignées dans les contrats.
- Préparation des missions d'appui à la mise en œuvre du projet, des missions de revue et des audits de la passation des marchés

Le Spécialiste en Passation des Marchés devra :

- Assurer la préparation des missions d'appui à la mise en œuvre du projet par la production de rapports sur les activités de passation des marchés.
- Assurer l'archivage exhaustif des documents de passation des marchés dans le STEP afin de faciliter les missions de revue à posteriori par la Banque mondiale ;
- Assurer l'archivage physique exhaustif des documents de passation des marchés pour les missions de revue indépendante et les audits de la passation des marchés ;
- Contribuer à la mise en œuvre des recommandations issues des différentes missions de revue.
- Renforcement des capacités : Le Spécialiste en passation des marchés devra :
- Assurer la formation des différents acteurs/bénéficiaires du projet en matière de passation des marchés afin de leur permettre de jouer efficacement leur rôle dans la passation et l'exécution des différentes activités de passation des marchés ;
- Assurer le coaching du junior en passation des marchés ;
- Assurer le renforcement des capacités de la Cellule de gestion des marchés publics (CGMP) du ministère de tutelle afin de permettre leur implication dans la gestion des activités de passation des marchés.

4. Profil du consultant

Le consultant devra avoir :

- Au moins un diplôme universitaire (de niveau Bac +4 minimum) en sciences de gestion, Economie, Administration Publique Droit, administration des affaires, Finance Publique, Master en gestion/passation des Marchés publics, ou un diplôme équivalent dans un domaine connexe d'une université reconnue ;
- Une expérience professionnelle pertinente d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de passation des marchés des projets financés ou cofinancés par la Banque mondiale ou des Institutions/Organismes de développement ayant des procédures similaires de passation des marchés ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine dans le secteur public ou privé. L'expérience spécifique de trois (3) ans dans un projet sur financement extérieure est un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de passation des marchés
- Être détenteur d'un certificat en passation des marchés (MOOC ou autre formation) est un

atout ;

- Maîtriser les applications logicielles couramment utilisées (Word, Excel, PowerPoint) ainsi que les outils de communications tels que les courriels. La maîtrise du STEP est un atout ;
- Être apte à travailler en équipe ;
- Être apte à travailler efficacement sous pression ;
- Avoir d'importantes capacités d'analyse et de résolution des problèmes ;
- Avoir une excellente capacité de communication écrite et orale en français.

4. Durée et lieu de la mission

- Un (1) an, renouvelable après évaluation satisfaisante et obtention de la non-objection de la Banque Mondiale.
- Le lieu permanent de travail du contractuel est au siège de l'UGP Kobikisa à Brazzaville, avec éventuellement des réunions et missions dans les autres départements.

5. Mode de sélection

- La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition septembre 2023. Le candidat retenu sera invité à négocier un contrat. Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :
 - Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
 - Une phase d'interview des candidats présélectionnés, qui interviendra après l'avis de non objection technique de la Banque Mondiale sur le rapport de présélection.

6. Composition et dépôt de dossier

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet ;
- Un Curriculum Vitae détaillé sur les missions similaires accomplies précédemment ;
- Les copies légalisées des diplômes et autres attestations et certificats de formations dans le domaine du poste; les originaux des dits documents seront exigés lors de la phase entretien ou lors des négociations avec le candidat qui sera retenu pour le poste.
- Les copies des attestations de travail ou de services rendus dans les postes similaires ;
- Les dossiers de candidatures seront déposés au format physique, sous pli fermé anonyme portant la mention "Candidat au Poste de SPM/Projet kobikisa", au plus tard le Jeudi 10 octobre 2024 à 12H00, au siège du projet Kobikisa, sis n°03 rue du tourisme (allée du cimetière du centre-ville), référence Ecole REMO. Courriel: eryxdarius40@gmail.com
- Coordonnées pour tout renseignement: 068241945/05489667/066505213, eryxdarius40@gmail.com

Fait à Brazzaville

Le Coordonnateur

Dr MBOU ESSIE Darius Eryx.

AFRIQUE DE L'OUEST

La Guinée réintègre l'OIF

Lors d'une assemblée extraordinaire présidée, le 24 septembre par la secrétaire générale, Louise Mushikiwabo, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a décidé de faire réintégrer la Guinée trois ans après sa suspension suite au coup d'État militaire qui a renversé Alpha Condé.

Dans sa décision, l'Organisation internationale de la Francophonie enjoint la Guinée à « poursuivre ses efforts sur le volet des droits et des libertés » et motive sa décision par une volonté d'exprimer sa solidarité avec Conakry.

Cette décision fait également suite à la présence en Guinée de plusieurs experts chargés d'accompagner la transition sur différentes thématiques comme le fichier électoral ou l'organisation d'élections.

« Ce qui a été décisif dans la décision des États, c'est de relever quand même l'implication et la volonté de la Guinée de sortir de la crise et de retourner à un ordre constitutionnel. Et la Guinée a toujours souhaité l'accompagnement de la Francophonie. Elle a souhaité l'implication de la Francophonie et c'est cette volonté qui est quand même déterminante pour une levée

de suspension », a expliqué le porte-parole de l'OIF, Oria Kije Vande Weghe.

« Ce mécanisme d'évaluation qui a été mis en place est en principe fait pour s'appliquer à tous les États suspendus », a dit le porte-parole de l'OIF.

« La Guinée a été choisie du fait de l'évolution positive de son processus de transition, mais aussi de la facilité des relations qu'elle entretient avec les partenaires internationaux, dont l'OIF. Pour l'instant, c'est le seul pays qui s'est montré assez ouvert à une collaboration de ce type pour l'accompagnement de son processus de transition. Mais bien entendu que l'OIF est ouverte et disponible à accompagner d'autres États suspendus pour un processus similaire. C'est tout le but de cette démarche », a-t-il précisé.

Pour le ministre des Affaires étrangères de la Guinée, Mor-

rissanda Kouyaté, « L'OIF a toujours été très sensible à la cause de la Guinée parce que l'OIF a très tôt commencé à travailler avec nous. Les experts de l'OIF sont en Guinée depuis toujours. Ils sont là et nous travaillons ensemble. Et je voudrais remercier, au nom du président de la République de Guinée, tous les pays de l'Organisation internationale de la Francophonie. Je peux leur assurer que la Guinée ne décevra pas. La Guinée ne décevra aucun de ses partenaires. »

« L'OIF nous accompagne. Nous sommes dans l'explicitation, dans la convivialité, dans la confiance mutuelle. Je pense que quand on crée cela, les deux parties se respectent et on arrive toujours à des résultats comme ceux que nous avons ici », conclut Morrissanda Kouyaté.

Yvette Reine Nzaba

INONDATIONS

L'UE au secours des pays de l'AES

L'Union européenne (UE) offre 5,4 millions d'euros aux six pays touchés par les inondations, parmi lesquels les pays de l'AES, l'Alliance des États du Sahel.

L'UE a décidé de venir au secours aux pays touchés par les inondations avec une enveloppe de 5,4 millions d'euros, dont 2 650 000 euros pour les trois pays de l'Alliance des États du Sahel (Mali, Niger et Burkina Faso). Six pays, au total, bénéficieront de 5,4 millions d'euros de l'UE pour atténuer les dégâts causés par les inondations ces trois derniers mois en Afrique, notamment au Sahel. Des milliers de personnes se sont retrouvées sans abris à la suite de cette catastrophe naturelle. Des centaines de maisons, des écoles et des établissements de santé publique ont été détruits, ainsi que des routes, des infrastructures et des zones agricoles.

De plus, l'absence d'eau potable et les difficultés d'accès aux services sanitaires dans certaines régions du Sahel augmentent le risque de propagation des maladies hydriques. Selon l'UE, ce financement permettra à ses « partenaires humanitaires sur le terrain de fournir une aide immédiate et de répondre aux besoins les plus urgents concernant la nourriture, les abris, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que d'autres services essentiels dans les zones les plus durement touchées ». A ces trois pays s'ajoutent le Cameroun, le Nigéria et le Tchad.

L'UE souligne que les 5,4 millions d'euros seront répartis comme suit :

- Tchad : 1 000 000 Euros
- Niger : 1 350 000 Euros
- Nigéria : 1 100 000 Euros
- Mali : 1 000 000 Euros
- Cameroun : 650 000 Euros
- Burkina Faso : 300 000 Euros

Noël Ndong



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/2024 Pour la mise en œuvre de projet de la Fondation AVSI en République du Congo

Dans le cadre du fonctionnement de la Fondation AVSI en République du Congo, notamment du projet : « Distribution de foyers améliorés pour la génération de crédits-carbone, Congo, Pointe-Noire » financé par ENI Congo, la Fondation AVSI fait un appel d'offre aux fournisseurs avec compétence dans le domaine de vente de véhicules, pour l'achat de 2 véhicules 4x4 Hard Top dans le département de Pointe-Noire.

Source de financement : ENI Congo

Délais de livraison : 4 Novembre 2024

Cahier de spécification technique : Le cahier de spécification technique est à retirer sous format électronique ou papier auprès du Secrétariat AVSI, sise Résidence Gabriella, centre-ville Pointe-Noire BP 1716, Téléphone 06 514 48 61/ 05 663 60 61, Mail : pointe-noire@avsi.org

Conditions de participation : La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité de condition pour tous les fournisseurs agréés dans la vente de véhicules. La liste des pièces justificatives à présenter peut-être retirée sous forme électronique auprès du Secrétariat de la Fondation AVSI.

Condition particulière et indispensable : Une garantie d'une année sera exigée.

Les fournisseurs intéressés devront adresser leurs offres à l'attention de Madame La Représentante de la Fondation AVSI, directement à la Fondation AVSI Pointe-Noire, sise Résidence Gabriella, centre-ville Pointe-Noire ou par courrier postal : BP 1716 Pointe-Noire.

NB : La date limite de réception des offres est fixée au 18 Octobre 2024 à 16H00. L'ouverture des plis se fera le 21 Octobre 2024 à 09H00 au Bureau de la Fondation AVSI.

• Seuls les fournisseurs présélectionnés recevront une lettre de réponse.

BIOGRAPHIE

Nom : MVOUNDOU

Prénoms : Olceine Parcoeur

Née : le 19/03/2001 à Loutété ; Profession : Technicien en maintenance informatique

Adresse : 10 rue Mbinda Talangai Intendance ;
E-mail : mvoundoulcineparcoeur19@gamil.com

Sexe : Masculin ; Situation Matrimoniale : Marié ; Société :
AFRIQUE PESAGE CONGO S.A.

En effet titulaire d'un certificat de qualification professionnelle en maintenance des ordinateurs au centre d'application aux métiers de l'informatique de Brazzaville (CAMI) ; Je suis aussi formateur en maintenance informatique à OL-Service ma page Facebook est Ol-services 2022.

Tel : 00242 06938 61 27 / 0641629 20.

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

DIASPORA

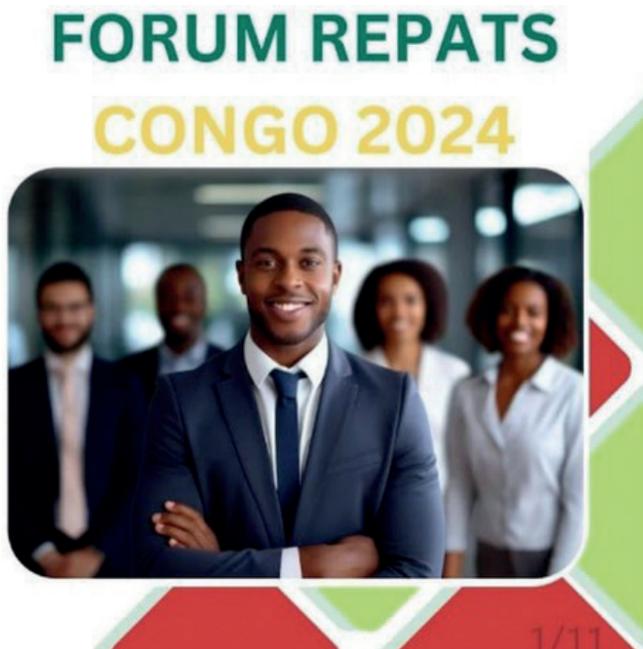
Prochain Forum «REPATS» Congo 2024 à Brazzaville

Le cœur chevillé au Congo, les Congolais en résidence en France, sous la houlette du Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE), s'organisent et vont tenir pour la première fois un «Forum REPATS» à Brazzaville, le 18 octobre, à l'hôtel Olympic Palace.

Les organisateurs partent du constat selon lequel la diaspora congolaise constitue un moteur du développement économique. De ce fait, ils organisent cet événement d'envergure, exclusivement réservé aux professionnels, se voulant comme un rendez-vous incontournable pour mobiliser la diaspora congolaise autour des enjeux économiques du pays. Ils s'appuient sur la diaspora, détentrice d'une forte expérience internationale et de compétences diversifiées acquises qui pourraient lui permettre d'occuper une place stratégique dans le développement du Congo.

Pour ce rendez-vous interactif, ils prévoient de mettre en lumière le rôle clé de cette ressource humaine à l'étranger, éventuel acteur de l'entrepreneuriat et du financement de projets locaux.

L'objectif principal de cette première édition est de créer un espace d'échanges et de colla-



boration entre la diaspora, les acteurs économiques locaux, les institutions étatiques et les structures de financement. À travers des panels, des ateliers collaboratifs et des workshops, le Forum offrira aux participants des opportunités concrètes d'investissement et de partenariat dans des secteurs prioritaires

tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière, les services, l'économie sociale et solidaire.

Pour un programme riche et diversifié, à en croire les organisateurs, la journée sera rythmée par des interventions d'experts, des témoignages d'entrepreneurs de la diaspora et des débats constructifs sur les moyens

de canaliser les investissements étrangers vers des projets productifs. Les participants pourront également assister à des présentations de projets locaux prêts à accueillir des investissements, ainsi qu'à la signature de partenariats stratégiques avec les institutions locales.

Les points forts du programme

: panels thématiques sur les opportunités d'investissement pour la diaspora ; ateliers collaboratifs pour co-créer des solutions innovantes ; rencontres avec des partenaires locaux pour explorer les pistes de collaboration. Pour justifier la tenue de ce Forum, le HCRCE inscrit pleinement cette initiative dans la dynamique de relance économique portée par le président de la République du Congo Denis Sassou N'Guesso, estimant qu'en mobilisant la diaspora autour de projets concrets, cet événement entend poser les bases d'une coopération durable pour le développement du pays. Le «Forum REPATS» se veut un événement annuel, destiné à renforcer les liens entre la diaspora et les acteurs économiques du Congo. « C'est une véritable opportunité pour tous ceux qui souhaitent s'investir dans le futur de notre nation », confient les organisateurs.

Marie Alfred Ngoma



AVIS DE MARCHÉ
PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737
MARCHÉ N° : COG1018PROFPO - CO - 13092024 - TRAVAUX POINTE-NOIRE
INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de Police de POINTE NOIRE) en République du Congo, Brazzaville.

**PROCEDURE : OUVERTE LOCALE**

INTITULÉ DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES. **POLICE+** FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires Paris 75002 France et Brazzaville centre, quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2^e étage, Appartement n° A10D -

Tel : (+242) 04.461.64.27.

Description du marché : Le marché a pour objet des travaux d'extension et de restructuration des Commissariat Central de Police de Pointe-Noire en République du Congo.

Date limite de soumission corrigée :
26 novembre 2024

Validité des offres : les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date prévue de commencement des travaux :
15 jours après la signature du contrat

Durée maximale des travaux : 12 mois

Langue du marché et des offres : français

NOMBRE ET INTITULES DES LOTS :

La présente consultation n'est pas allotie.

Un soumissionnaire peut présenter une seule offre, que ce soit individuellement, en tant que chef de file, ou membre d'un consortium. Les offres partielles ne seront pas acceptées et toute entité soumettant plusieurs offres verra celles-ci rejetées. Une offre variante peut être soumise en complément de l'offre principale, mais elle ne sera pas prise en compte lors de l'évaluation.

REUNION D'INFORMATION ET/OU VISITE DE SITE : une visite obligatoire de site sera organisée entre le **30 octobre** et le **6 novembre 2024**. Les bénéficiaires de la visite devront obligatoirement être annoncés par CIVIPOL auprès de la Police Nationale. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un certificat de visite de site.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Capacité économique et financière minimale du candidat :

1. Capacité financière : le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 500 000 EUR HT.

2. Capacité technique et professionnelle : le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins deux projets similaires en nature, montant, et complexité aux tra-

voux proposés, au cours des trois dernières années, et fournir des certificats de bonne exécution des travaux délivrés par le maître d'ouvrage.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en euros.

GARANTIE DE BONNE EXECUTION : l'attributaire devra fournir une garantie de bonne exécution équivalente à 10% de la valeur du marché dans les 15 jours suivant la réception du contrat signé par CIVIPOL. En cas de non-respect de ce délai, le contrat sera annulé.

SOUMETTRE UNE OFFRE. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur demande aux adresses électroniques suivantes :

angulo.m@civipol.fr et

herve.lepennec@experts.civipol.fr.

L'offre doit être rédigée uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux, inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

CIVIPOL

UNESCO

Création d'un réseau de jumelage des lieux et des musées de mémoire de l'esclavage

Lundi 23 septembre, de New York, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco, a annoncé la création d'un réseau de jumelage des lieux de mémoire et des musées de l'esclavage d'Afrique, des Amériques et d'Europe en soutien d'un partage des connaissances et du dialogue interculturel.

« Nous devons mieux reconnaître, considérer et nous souvenir des millions d'Africains, d'hommes, de femmes et d'enfants capturés, déportés vers les Amériques puis exploités pour approvisionner l'Europe en sucre, en café, en indigo et en coton », a plaidé lundi la directrice générale de l'Unesco lors d'un événement à New York en l'honneur des victimes de l'esclavage. Alors que l'Unesco célèbre les trente ans de son programme «Routes des personnes mises en esclavage», créé en 1994 à l'initiative du Bénin et d'Haïti, Audrey Azoulay souhaite donner une nouvelle impulsion au nécessaire travail de mémoire et de transmission de « l'un des plus grands crimes de l'histoire de l'humanité, qui marque encore des communautés entières ».

Avec le soutien du Brésil, de la Colombie, du Congo, de la France, de la Jamaïque et des

Pays-Bas, l'Unesco va constituer un réseau de jumelage des lieux et des musées de mémoire de l'esclavage d'Afrique, des Amériques et d'Europe. Il créera des opportunités d'interactions et de coopérations d'une rive à l'autre de l'Atlantique, pouvant prendre la forme de festivals et d'événements, d'échanges scolaires et de visites virtuelles, ou encore de partage de bonnes pratiques entre professionnels.

En fédérant ces lieux historiquement liés, l'Unesco compte renforcer leur visibilité auprès du grand public et promouvoir une meilleure compréhension mondiale de l'histoire de l'esclavage, en particulier auprès des jeunes générations. Dans ce même but, Audrey Azoulay a appelé les États « à accorder une plus grande importance à l'histoire de l'esclavage dans les manuels et les programmes scolaires ».



Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco

Une alliance des chaires universitaires

Pour continuer à faire progresser les connaissances sur ces faits historiques et leur impact sur les sociétés contemporaines, l'Unesco va aussi constituer une alliance de chaires universitaires. Elle mettra en relation des chercheurs des trois continents autour d'enjeux prioritaires comme la lutte contre

le racisme et la discrimination envers les populations d'ascendance africaine.

Dès les années 60, l'Unesco a été pionnière dans la recherche d'un nouveau narratif sur le continent africain et ses souffrances liées à la mise en esclavage, avec la rédaction de l'Histoire générale de l'Afrique. Cet ouvrage en plusieurs tomes, qui a mobilisé plus de 230 histo-

riens, continue d'être une référence dans la recherche scientifique. Un 9^e volume a vu le jour en 2023.

À propos de l'Unesco

Avec 194 États membres, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture contribue à la paix et à la sécurité en promouvant la coopération multilatérale dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information. L'Unesco coordonne un réseau de plus de 2000 sites inscrits au patrimoine mondial, de réserves de biosphère et de géoparcs mondiaux ; de plusieurs centaines de villes créatives, apprenantes, inclusives et durables ; et de plus de 13 000 écoles associées, chaires universitaires, centres de formation et de recherche. Basée à Paris, l'Organisation dispose de bureaux dans 54 pays et emploie plus de 2 300 personnes.

En guise de rappel, il est stipulé par l'Acte constitutif de l'Unesco de 1945 : «Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix»

Marie Alfred Ngoma

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



79^e SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Intenses activités diplomatiques du président Félix Tshisekedi à New York

Arrivé à New York aux États-Unis d'Amérique, le dimanche 22 septembre, le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a mis à profit son séjour newyorkais pour s'entretenir avec des entrepreneurs et autres diplomates de haut rang en marge des travaux de la 79^e session de l'Assemblée générale des chefs d'État et de gouvernement des Nations unies. Son activité politique et diplomatique a commencé le 24 septembre, une journée intense qui a vu le président Félix Tshisekedi recevoir quelques personnalités du monde politique, diplomatique et des affaires.

De ses rencontres bilatérales, l'on retiendra sa rencontre en tête-à-tête de plus d'une heure avec son homologue de la République de Serbie, Aleksandar Vucic. Plusieurs sujets d'intérêt commun entre leurs pays ainsi que le renforcement de la coopération bilatérale étaient abordés. Les deux chefs d'État ont marqué leur volonté d'approfondir la coopération dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures et de l'éducation. Ils se sont aussi engagés à poursuivre et consolider les bonnes relations entre leurs pays au bénéfice de leurs populations respectives. Par ailleurs, le président Vucic a réitéré son soutien au peuple congolais face à la guerre d'agression que la RDC est en train de subir dans sa partie Est et a soutenu le respect de l'intégrité territoriale du pays.

A quelques heures de son intervention attendue à la tribune des Nations unies, le président Félix Tshisekedi s'est également entretenu avec son homologue de la République de Pologne, M



Le président Félix Tshisekedi et son homologue serbe Aleksandar Vucic/DR

Andrzej Duda. Les deux dirigeants ont évoqué des perspectives de partenariat entre leurs pays dans les domaines de la digitalisation, de la transforma-

tion numérique et sur la coopération dans le domaine de la défense axée sur la surveillance des frontières.

En vue de sceller ce partena-

riat, des experts des deux pays travaillent depuis plusieurs semaines sur des projets d'accords dans les domaines précités. Au terme de leurs échanges, les

présidents Tshisekedi et Duda ont réaffirmé le principe des visites réciproques à Kinshasa ou à Varsovie pour la signature de ces accords. Avec le milliardaire et philanthrope américain, Bill Gates, qu'il avait reçu quelques heures plus tôt, sur une demande de ce dernier, il a été notamment question des avancées significatives de la vaccination contre la poliomyélite en RDC. Selon le riche américain, de cinq cents cas en 2022, le nombre d'enfants malades est passé à deux cents en 2023, puis vingt-deux seulement en 2024. Présent à cette audience, le ministre congolais de la Santé a rassuré sur la volonté de la Fondation Bill et Melinda Gates de s'engager dans la vaccination de routine d'enfants congolais contre la rougeole, la varicelle et le Mpx. Le philanthrope américain a, par ailleurs, émis le vœu d'étendre son appui au secteur de l'agriculture en RDC et de doter les élèves congolais des tablettes connectées grâce à Starlink.

Sylvain Andema

KONGO CENTRAL

Daniel Mukoko Samba prône l'unité des Ne Kongo sur la vision du chef de l'Etat

C'est un message de paix cimenté par un esprit d'entente et de cohésion entre les Ne Kongo que le vice-Premier ministre, ministre de l'Economie nationale (VPM), Daniel Mukoko Samba, a tenu dernièrement à l'endroit des autorités provinciales du Kongo central.

Alors qu'il participait à la huitième édition de l'Expo-Béton tenue du 10 au 12 septembre 2024 à Matadi, chef-lieu de la province, le VPM chargé de l'Economie en a profité pour échanger avec quelques autorités du Kongo central à qui il a recommandé un peu plus de connexion et d'abnégation afin de dégager une synergie capable de booster le développement de la province.

Le gouverneur Grace Bilolo, le président de l'Assemblée provinciale Papy Mantezolo ainsi que quelques députés nationaux et provinciaux ont été reçus, tour à tour, en audience par le VPM Daniel Mukoko Samba. Au-delà de son message d'unité Ne Kongo, le Patron de l'économie nationale a invité ses différents interlocuteurs à apporter leur soutien à la Première ministre Judith Suminwa, fille du terroir, mais aussi et surtout au chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Expliquant le bien-fondé de sa démarche, le VPM Daniel Mukoko Samba a indiqué qu'elle vise à cimenter la cohésion sur le plan provincial, mais aussi à susciter des adhésions massives autour de la vision et du Programme économique du président de la République. Un bémol cependant : ses regrets en rapport avec l'état de la province durant les cinq dernières années caractérisées notamment par le conflit entre le président de l'Assemblée nationale et le gouverneur de province. Une situation qui, a-t-il dit, a littéralement desservi la province en bloquant son fonctionnement tout en retardant son développement auto-centré. Aussi, mû par la volonté de voir tous les acteurs politiques locaux marcher désormais à l'unisson, le patron de l'économie nationale s'est-il engagé à se rendre dorénavant de manière régulière au Kongo central pour deviser avec les autorités provinciales si besoin s'en fait, manifestant ainsi sa disponibilité à répondre à toute sollicitation de leur part. Son souci est de voir les acteurs politiques Ne Kongo jouer leur partition afin de contribuer à la mise en œuvre sans faille du Programme d'actions du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

S.A.

LUBUMBASHI

Menaces de mort contre le journaliste Carlos Zola Bisalela

Justicia ASBL rappelle que la liberté d'expression fait partie des droits fondamentaux consacrés par la Constitution. Il invite les autorités de cette structure à mener des enquêtes minutieuses autour de leurs collaborateurs qui seraient auteurs de ces menaces de mort et intimidation contre un journaliste dont le seul péché est d'avoir accompli normalement son devoir.

L'organisation de promotion et de protection des droits de l'homme, du droit humanitaire et développement, Justicia ASBL, affirme avoir été saisie des menaces de mort dirigées contre Carlos Zola Bisalela, journaliste à la radio et télévision Molière émettant à Lubumbashi et coordonnateur général du Magazine Congo-Enquêtes. Cette ONG note que, depuis plusieurs mois, le Magazine Congo-Enquêtes, comme l'indique sa dénomination, s'est lancé dans une série d'enquêtes concernant le fonctionnement de l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP) dirigée par le directeur général (DG) Miguel Katemb. «Le magazine aurait recueilli des témoignages mettant en exergue des déviations dans le fonctionnement de ce service public», a souligné Justicia ASBL. Et de souligner que dans l'optique de requérir le point de vue de l'ARSP sur les allégations se rapportant au népotisme, corruption et favoritisme dont sont victimes les sous contractants des entreprises minières opérant dans la

province du Lualaba, notamment et ce, avant la publication de son article, le coordonnateur du Magazine Congo-Enquête a pris le soin de partager la bande annonce de l'article au DG Miguel Katemb.

A l'en croire, c'est depuis le 16 septembre 2024 que Carlos Zola Bisalela fait l'objet des menaces de mort des personnes non autrement identifiées à travers des appels masqués. «Justicia ASBL s'étonne que pareille chose puisse se produire alors que le journaliste a bel et bien respecté la déontologie journalistique et qu'il n'y a pas lieu à l'intimider ou chercher à le réduire au silence», a prévenu cette ONG qui rappelle que la liberté d'expression fait partie des droits fondamentaux consacrés par la constitution. Rappelant que l'ARSP abat un travail formidable pour la relance d'une classe sociale moyenne indispensable pour le développement économique du pays, tout en n'excluant pas la possibilité pour les défenseurs des droits humains de jeter un regard sur les soupçons de corruption, trafics d'influence et autres dans

la sélection des entreprises éligibles à la sous-traitance, Justicia ASBL invite les autorités de cette structure à mener des enquêtes minutieuses autour de leurs collaborateurs qui seraient auteurs de ces menaces de mort et intimidation contre un journaliste dont le seul péché est d'avoir accompli normalement son devoir. «Pour autant que les témoignages recueillis par Congo-Enquêtes sont de nature à revendiquer la mise en œuvre des droits de l'homme, il y a lieu d'inviter les autorités de la province du Haut-Katanga à veiller sur la protection du journaliste Carlos Zola Bisalela, pour qu'aucun malheur ne lui arrive et ce conformément à l'article 14 de la loi n°23/027 du 15 juin 2023 relative à la protection et responsabilité des défenseurs des droits de l'homme en République démocratique du Congo», a souligné Justicia ASBL. Cette organisation invite, par ailleurs, le journaliste Carlos Zola Bisalela à saisir le procureur général près la Cour d'appel du Haut-Katanga par une plainte contre inconnus pour menaces de mort.

Lucien Dianzenza

CRISE À LA FÉCOFOOT

Une commission ad hoc pour préparer l'élection

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire des dirigeants des clubs membres de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), tenue le 25 septembre à Brazzaville, plusieurs points ont été validés dont la mise en place d'une commission ad hoc, l'audit des comptes de cette structure, la révocation du comité exécutif et bien d'autres.

La rencontre qui a réuni une partie des dirigeants des clubs s'est achevée sur l'adoption et la validation des points qui s'inscrivent, selon eux, à la relance du football congolais. Au terme de plus de six heures d'échange à huis clos, une commission ad hoc dirigée par William Bouaka a été élue afin de préparer une assemblée générale électorale dans un délai ne dépassant pas quatre-vingt-dix jours.

William Bouaka, qui est vice-président de Diables noirs, sera secondé par le président de V Cub Mokanda, Alain Francky Loemba. Wilfried Bruno Monka, Tinio Mandounou, Celestin Mouyabi, Steve Lecka et Djim Oumar font également partie de cette commission qui va, entre autres, œuvrer pour la reprise d'une collaboration avec le ministère des Sports et l'organisation de l'assemblée générale électorale. Les membres de cette

commission ne peuvent se présenter au poste de président du comité exécutif de la Fécofoot.

L'assemblée générale extraordinaire a permis aussi aux participants d'évoquer les sujets sur la corruption systémique des officiels de la Fécofoot, des trucages des matchs et falsification des résultats des compétitions, des sanctions des clubs et officiels puis de l'exclusion des membres du comité exécutif. « La convocation de cette assemblée générale extraordinaire doit sa conformité au fait que la demande de la convocation d'une assemblée générale extraordinaire déposée, par voie officielle, à la Fédération congolaise de football depuis le 2 septembre, n'a pas reçu de suite favorable conformément aux dispositions de l'article 33 alinéa



Le président de la commission Ad hoc/Adiac

2 des statuts », explique le communiqué final des travaux.

Il sied de signaler que cette assemblée a été présidée par le directeur général des Sports, Jean Robert Bindélé, ainsi que le représentant du Comité national olympique et sportif congolais, Jean Claude Itoua.

En tout cas, cette crise est loin de livrer son épilogue puisque le comité exécutif dirigé par Jean Guy Blaise Mayolas, qui avait promis une rencontre le 24 septembre, s'est contenté d'appliquer les recommandations de la Fédération internationale de football association qui, dans une correspondance du 23 septembre, demandait l'annulation de l'assemblée générale électorale du 25 septembre en pronant le dialogue entre les deux parties.

Rude Ngoma

COOPÉRATION CULTURELLE SUD-SUD

Ciné-club N'kah 2024 rend hommage à David-Pierre Fila

En partenariat avec l'Association Tell And Be Africa –TABA- présidée par Mary-Noël Niba, le Ciné-club N'kah 2024, qui s'est déroulé les 19 et 20 septembre à Yaoundé, a tenu à rendre hommage au cinéaste congolais David-Pierre Fila.

À la rencontre avec le public camerounais autour du cinéma pour un partage de sa grande expérience, juste avant de se rendre au sommet de la Francophonie en France, David-Pierre Fila a participé, en tant qu'invité d'honneur, à la 18e session du focus, à une «revisitation» de la culture à travers le cinéma dédié à la promotion de l'art

africain et à la réappropriation de la culture africaine.

Cette rencontre interactive avec le public s'est déroulée en trois temps à l'Institut français de Yaoundé. Dès le premier jour, jeudi 19 septembre, de 14h30 à 17h, un «Master Class» sur le thème «Notre cinéma et nos identités» avec projection du film «Mwenzé» de l'invité d'honneur.



Le cinéaste David-Pierre Fila invité d'honneur du Ciné-Club N'Kah session 18/DR

neur. Le lendemain vendredi 20 septembre, de 09h à 12h, «une matinée spéciale jeunes» avec projection du film «Le Sapeur» également de David-Pierre Fila, suivie d'un échange avec le public.

Le même jour, de 16h à 19h, «soirée adultes» avec une nouvelle projection de film «Sur les chemins de la rumba» suivie, là-aussi, d'un échange avec le public. Mettant son séjour à profit,

David-Pierre Fila s'est mis à la disposition de la presse spécialisée et a tenu à échanger avec ses homologues, prenant le temps de rendre visite à la délégation diplomatique congolaise au Cameroun.

Marie Alfred Ngoma

À PROPOS DE L'ASSOCIATION TABA FONDÉE PAR MARY-NOËL NIBA

Elle a pour objectif majeur la promotion de la culture africaine. Elle milite pour une réappropriation de l'identité africaine. Sa première action a été la création du Ciné-club N'kah, qui permet au grand public et aux jeunes de revisiter les films africains, connus ou non. Cette activité met en exergue la manière dont le cinéma permet d'exister, de parler des Africains et d'être eux-mêmes. Mais également, précise la fondatrice, de permettre aux jeunes et moins jeunes d'apprendre à se raconter au monde de manière positive, afin d'étouffer cette tendance misérabiliste qui caractérise notre discours habituel. « Nous pensons que pour que les Africains puissent faire face à tous les défis, ils doivent prendre conscience de leur force et de leur pouvoir de résilience », aime à confier, selon sa pensée, l'initiatrice du concept N'kah /Lumière en une des langues camerounaises.

40 ANS DU SACRE D'INTER CLUB

Les champions d'Afrique célèbrent leur titre par une action de grâce

Les vieilles gloires du handball congolais, particulièrement les vainqueurs de la Coupe d'Afrique des clubs champions d'Inter Club séniors hommes en 1984 à Dakar, ont participé, le 23 septembre, à une messe d'action de grâce afin de consolider leur lien avant de rendre hommage à leurs défunts coéquipiers.

Le 23 septembre 1984, les vaillants handballeurs de l'association sportive multidisciplinaire Inter Club brisaient le mythe et remportaient la Coupe d'Afrique en terre sénégalaise. Aujourd'hui, les principaux acteurs de cet unique trophée continental que compte le handball masculin du Congo veulent immortaliser ces instants de fête.

23 septembre 1984 - 23 septembre 2024, quarante ans déjà que la section handball d'Inter Club hommes a été consacrée comme unique club congolais à remporter la Coupe d'Afrique des clubs champions. Ces anciennes stars du handball

congolais ont commémoré ces instants en présence de leurs proches en l'église Notre dame-de-L'Assomption.

A la fin de la messe, le président du comité d'organisation des 40 ans du sacre d'Inter Club, Patrick Kibalou, a apprécié ces instants eucharistiques. « Je remercie tous ceux qui ont participé à cette messe. C'est une histoire qui date de plus de 40 ans. Nous avons vécu des hauts et des bas avant et après avoir remporté cette coupe. J'invite la jeunesse à travailler davantage pour faire mieux que nous, parce que, à notre époque, toutes les condi-



tions n'étaient pas réunies, mais dans l'unité, l'harmonie et l'abnégation, nous avons fait l'histoire », a-t-il indiqué.

Ce moment a permis aux

participants de rendre grâce à Dieu pour la célébration des 40 ans du sacre de l'Inter Club séniors hommes. Au cours de la messe qui a été conduite par le père Cy-

riaque Dimanche Mounien-gué, aumônier aux armées, l'assistance a été invitée à pratiquer le bien, à rester dans la joie, à prier sans cesse.

Rude Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 6e journée

Amiens s'incline à Caen (1-2). Sans Yvan Iki Dimi, blessé depuis août.

Après avoir pris 4 buts, vendredi, face à Grenoble, Martigues encaisse six à Metz (0-6). Titulaire, Bevic Moussiti Oko n'a pas eu le moindre ballon à exploiter. Averti à la 24e et remplacé à la 67e par Alain Ipiélé.

Ajaccio bat Grenoble (2-0) avec quatre Congolais titulaires sur la pelouse du stade Michel Moretti : Christopher Ibayi et Jesah Ayessa côté corse, Nolan Mbemba et Loris Mouyokolo dans les rangs isérois.

A la pointe de l'attaque



L'AC Ajaccio de Jesah Ayessa, numéro 31, a battu Grenoble (DR)

ajacienne, Ibayi a d'avantage œuvré comme chef d'orchestre avec des passes pour Jacob (20e), Soumano (39e) ou encore Santelli (57e) pour l'action qui amène au corner du 1-0. Averti à la 48e et remplacé à la 60e.

Jesah Ayessa, dans l'axe droit de la défense, a été solide à l'image de son intervention à la 33e.

Nolan Mbemba est sorti à la 46e, tandis que Loris Mouyokolo a livré son premier match entier de la saison, à son poste d'axial gauche. Un placement à améliorer, notamment sur les coups de pied arrêtés.

Clermont et Mons Bassouamina perdent encore deux points à domicile, notamment face au Red Star (1-1). Fred Dembi et Josué Escartin ont joué toute la rencontre.

Sans Steevy Mazikou, non retenu, Bastia chute à Dunkerque (1-2).

Au classement, Bastia est 6e avec 11 points, devant Grenoble et Ajaccio, 8e et 10e avec 10 points.

Avec 9 points, Amiens est 11e, suivi du Red Star et de Clermont, 14e et 15e avec 7 et 5 points. Martigues est 17e et avant-dernier avec 3 petits points.

Camille Delourme

REMERCIEMENTS

Très touchés par la marque de sympathie manifestée à leur endroit, lors du décès de leur maman, épouse grand-mère, tante Ingoba Madeleine, survenu à Brazzaville le 27 août 2024, Jean-Marie Bopombou, président du Conseil départemental de la Cuvette et famille remercient tous ceux qui les ont soutenus lors de cette pénible épreuve.

Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude.

A tous merci infiniment.



NÉCROLOGIE

Les enfants Ndala (Kisito, Emma, Edwige, Audrey...) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Julienne Babindamana, survenu le 21 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°849 rue Moundongo à Makélékélé, marché Bourreau, croisement avenue des dalettes.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



PARTENARIAT

La société Panakeia et MCPLC unies pour une cause commune

La société Panakeia et l'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) se sont unies pour promouvoir l'inclusion sportive et la santé au travail ainsi qu' en milieu étudiantin .

Une rencontre décisive entre Panakeia et MCPLC a eu lieu le 16 septembre afin de mettre en place un programme de formation qui permettra à l'association de disposer d'éducateurs sportifs qualifiés. Ces jeunes professionnels, une fois formés, disposeront d'un métier et pourront animer des activités sportives au sein des entreprises, dans les écoles ainsi que dans les communautés urbaines. L'objectif étant de permettre à MCPLC de déployer son programme d'inclusion sportive et renforcer la santé au sein des populations.

En alliant, la formation, inclusion sportive et la sensibilisation à la santé, ces deux acteurs démontrent leur détermination à devenir les moteurs de changement positif, tant pour la jeunesse que pour la collectivité. Cette synergie ont-ils appuyé représente un levier promoteur pour l'avenir. « Nous sommes très satisfaits de cette initiative qui va au-delà du sport. Nous marquons une avancée de plus dans notre collaboration avec le président Rodrigue Dinga Mbomi qui a démarré en 2019. Ce projet qui



s'inscrit dans la logique de la promotion de la santé prônée par l'Organisation mondiale de la santé aura des incidences sportives, sanitaires, sociales et économiques. Il s'agit de faire la promotion de

la santé. En formant des éducateurs, nous contribuerons à bâtir un avenir meilleur pour la jeunesse », a expliqué Laurent Tarin, cofondateur et président de Panakeia. Depuis 15 ans, cette société

Rodrigue Dinga Mbomi et Laurent Tarin/DR s'affirme comme un pilier incontournable de la responsabilité sociétale des entreprises dans le secteur de la santé et de la sécurité au travail. Basée à Toulouse en France, elle est certifiée intervenant en préven-

tion des risques professionnels et habilitée par l'Institut national de recherche scientifique en France, qui dispose de références auprès des clients tels qu'Airbus, France télévision, Université de Toulouse. Elle a su développer les initiatives novatrices visant à sensibiliser et à améliorer le bien-être au travail par le biais de la pratique sportive et de l'éducation.

Rodrigue Dinga Mbomi affirme, quant à lui, que le transfert de compétences s'inscrit dans la politique actuelle du pays visant à promouvoir la jeunesse. Pour lui, cette initiative est plus qu'une formation mais elle est un véritable tremplin pour les jeunes qui souhaitent s'investir dans le domaine du sport tout en contribuant à la santé publique. MCPLC partage aussi la vision de promouvoir la santé et la pratique du sport en milieu professionnel, scolaire ou urbain. Elle sensibilise la population aux bienfaits d'une activité sportive régulière comme en témoigne la traversée du Mayombe, une marche qui relie Pointe-Noire à Brazzaville en six jours.

James Golden Eloué

PATRIMOINE CULTUREL

Début du colloque scientifique international sur le royaume de Loango

«Origines, fondements et perspectives de Loango», c'est le thème de ce colloque international sur le royaume de Loango dont les travaux ont été ouverts le 24 septembre à l'auditorium du Port autonome de Pointe-Noire, par le secrétaire général de ce département, Jean-Pascal Koumba. La cérémonie s'est déroulée en présence de sa majesté Moe Paka Sindji N'tukunu, roi de Loango, et de sa majesté Aba Ala Foun Ilou Fémi Loyé, roi de Ouidah au Bénin.

Initié par l'élu local, Azzangot Demayo, l'évènement qui a comme marraine la présidente du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle Moe-Pouaty, se déroulera jusqu'au 26 septembre. Chercheurs, universitaires, historiens du Congo et d'ailleurs vont pendant trois jours explorer l'histoire et scruter de fond en comble les origines, fondements et perspectives de Loango, un des plus anciens et des plus grands royaumes de l'Afrique, qui malheureusement a vu son histoire déformée au fil du temps.

Les travaux de ce colloque dont la cérémonie de lancement a été rehaussée par la

présence de sa majesté Moe Paka Sindji N'tukunu, roi de Loango, et de sa majesté Aba Ala Foun Ilou Fémi Loyé, roi d'Ouidah au Bénin, visent ainsi à valoriser et faire rayonner l'histoire de ce royaume, lui redonner ses lettres de noblesse. Et comme l'a indiqué Azzangot Demayo, ces assises sont une occasion de connaître et de faire connaître tout sur le royaume de Loango, une formation socio-politique dont l'histoire est en maillage avec l'histoire globale du Congo. « Il ne s'agit donc pas au cours de ces travaux du colloque de méditer sur les ruines de ce royaume, mais d'aider les Loango à se construire l'ambition d'édification in-



Photo de famille lors de l'ouverture du colloque/Adiac

tégrale dans un contexte de diversité ethnique et pluralité politique», a-t-il indiqué. Pour ce faire, six sous-thèmes seront développés, notamment origines, fon-

dements et organisation du royaume de Loango ; savoirs, mémoires et vie socioculturelle au Loango ; anatomie et savoirs endogènes du Loango ; échanges socioculturels

et diplomatie au Loango ; arts, lettres et patrimoine du Loango ; patrimoine : le Loango, la République et l'Etat.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Le PEN CENTRE CONGO BRAZZAVILLE
La LIBRAIRIE LES MANGUIERS
L'ASSOCIATION CULTURE ELONGO



Vous invitent à la
7^e

Edition de la RENTRÉE LITTÉRAIRE DU CONGO

« RELICO 2024 »

Thème:

Ouvrir un livre, le lire est un droit



19 20 21
Septembre 2024
9H

84, BOULEVARD DENIS SASSOU NGUOSSO
(LES DEPECHEES DE BRAZZAVILLE)



SANTÉ

Gilbert Mokoki s'est imprégné des cas hospitalisés à bord de l'Arche de la paix

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a visité le 21 septembre le navire-hôpital chinois Arche de la paix, pour se rendre compte du déroulement des consultations et de la prise en charge des malades congolais sur cet hôpital flottant, qui était en escale au Port autonome de Pointe-Noire, avec comme objectif de soigner la population congolaise.

Reçu par l'ambassadrice de Chine au Congo, Li Yan, et les deux commandants de bord de ce navire-hôpital chinois dénommé Arche de la paix, les contre-amiraux Ying Hongbo (chef de la délégation) et He Yongming, le ministre de la Santé, à la tête d'une délégation des autorités congolaises, a visité cette plateforme maritime médicale, qui a séjourné en République du Congo du 15 au 22 septembre pour administrer aux Congolais des soins médicaux gratuits.

Des services médicaux (gynécologie, dermatologie, ORL, chirurgie, ophtalmologie, médecine traditionnelle chinoise...) répartis sur les trois niveaux de ce navire aux équipements de pointe (radiographie numérique, tomodensitométrie, échographie couleur) en passant par les salles d'hospitalisation, Gilbert Mokoki a pu se rendre compte de bonnes conditions et de l'effectivité de la prise en charge des malades sur ce navire.

Pendant une semaine, l'Arche de la paix a consulté et pris en charge 4450 malades souffrant

de diverses pathologies. Dépassant la limite de 3100 patients qu'il s'était fixée au départ. Le navire-hôpital a réalisé 127 opérations chirurgicales et enregistré 22 cas d'hospitalisation. Une action salvatrice, accomplie de connivence avec des équipes médicales congolaises, une manière de renforcer la coopération médicale entre la Chine et le Congo qui célèbrent leurs 60 ans d'amitié cette année.

La visite de ce navire a édifié Gilbert Mokoki sur les besoins du pays en santé. «*Le grand nombre de consultations qui ont été effectuées témoigne qu'il y a un besoin de soins de santé, et les consultations des catégories des malades nous édifient sur le problème de santé publique que nous avons et que nous gérons. Il a été noté un grand nombre des malades des yeux. Cela devrait nous pousser à mener une réflexion sur la cause de cette pathologie au niveau des yeux pour essayer de comprendre. Cela s'est révélé à Pointe-Noire, mais nous chercherons à voir si c'est le même phénomène à*



Gilbert Mokoki, en costume beige, lors de la visite du navire-hôpital Arche de la paix/Adiac

l'intérieur du pays», a confié le ministre.

L'occasion lui a permis d'échanger avec les malades ayant bénéficié des différentes interventions chirurgicales à bord du navire. Gilbert Mokoki a été également édifié sur le suivi des traitements desdits malades qui ont été transférés dans les hôpitaux de la place au terme du séjour de l'Arche de la paix au Congo.

Dans la salle de réunion du na-

vire, après la projection du film sur la mission de l'Arche de la paix, le ministre de la Santé s'est entretenu avec l'ambassadrice de Chine, Li Yan, sur les perspectives de la coopération Chine-Congo. Gilbert Mokoki s'est réjoui de ce que les médecins chinois et congolais ont pratiqué ensemble : «*Merci pour cet apport en matière de santé, cela est un grand enrichissement. Nous souhaitons que cette coo-*

opération se poursuive et que les portes de la marine et de la santé chinoise s'ouvrent pour les Congolais. Nous allons développer cette coopération et poursuivre les études des cas pour que nous puissions améliorer nos prestations en santé», a-t-il souligné. L'entretien s'est clôturé par l'échange des présents entre les parties chinoise et congolaise.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Le navire-hôpital chinois Arche de la paix a quitté la ville océane

Après avoir passé 7 jours au Congo où il a accosté le 15 septembre au Port autonome de Pointe-Noire, pour une mission médicale humanitaire destinée à offrir de soins médicaux gratuits à la population congolaise, le navire-hôpital militaire chinois Arche de la paix a quitté le pays, le 22 septembre. Une cérémonie d'au revoir, très émouvante, a eu lieu en présence des autorités locales.

Le quai D de ce Port, où le navire était amarré, s'est métamorphosé pour la circonstance avec un beau décor planté pour la circonstance. L'émotion était au rendez-vous de cette sobre et belle cérémonie d'au revoir au navire-hôpital chinois Arche de la paix, qui s'est déroulée en présence du secrétaire général du département de Pointe-Noire, de l'ambassadrice de Chine au Congo, Li Yan, du général Jean Ondaye Olessongo, commandant de la zone militaire de défense n°1 et d'autres autorités locales. Comme à son arrivée, la communauté chinoise de Pointe-Noire était aussi présente pour vivre ce moment, drapeau de la Chine en main.

La cérémonie a été marquée par des poignées de main d'au revoir du 1er commandant du navire, le contre-amiral Ying Hongbo (chef de la délégation) aux compatriotes chinois, suivi du 2e commandant le contre-amiral He Yongming. Puis est venu le tour des autorités locales pour de longues poignées de mains, accompagnées des échanges, particulièrement



Le contre-amiral Ying Hongbo et le général Jean Ondaye Olessongo, lors de la cérémonie d'au revoir/Adiac

avec le général Jean Ondaye Olessongo, témoignant les fortes relations d'amitié entre la Chine et le Congo. S'en sont suivis les honneurs militaires au rythme de

la fanfare de la garnison.

La cérémonie a été bouclée par la revue des troupes qui a conduit les contre-amiraux jusqu'à l'escalier du navire. L'hymne national

de la Chine, exécuté sur le navire par les marins chinois, a retenti au moment de l'appareillage de l'Arche de la paix. Les mains se sont agitées de part et d'autre en

signe d'au revoir à cette plateforme maritime médicale, avec les 381 marins qui constituent son équipage. Le navire en partant a laissé derrière lui un vent lourd d'émotion sur les visages.

Construite par la Chine et entrée en service en 2008, le messenger de la paix, comme son nom l'indique « Arche de la paix », assure habituellement des services médicaux aux civils et soldats sur des îles chinoises ainsi que l'aide humanitaire internationale et les premiers secours en cas de catastrophes et la participation aux échanges et coopérations médicaux militaires internationaux. Le navire militaire hospital, arrivé au Congo le 15 septembre, en provenance d'Angola, avec son équipe médicale, a traité gratuitement, pendant son séjour qui a duré une semaine dans la ville océane, 4450 malades souffrant de diverses pathologies. Son équipe médicale a réalisé 127 opérations chirurgicales et enregistré 22 cas d'hospitalisation. Elle s'est aussi impliquée dans des échanges scientifiques.

L.P.C.N.Z.

SNPC

Signature d'un nouvel accord de coopération avec la GNPC

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), représentée par son directeur général, Maixent Raoul Ominga, a pris part à la 6^e réunion des PDG des compagnies nationales de pétrole de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo), qui s'est tenue à Malabo en Guinée équatoriale, le 24 septembre. Au cours de ces assises, la SNPC a signé un protocole d'accord avec la firme «Ghana National Petroleum Corporation» en sigle GNPC.

Cette rencontre stratégique visait à renforcer la coopération régionale et à favoriser le développement des infrastructures énergétiques en Afrique. L'objectif du protocole d'accord signé par les directeurs généraux des deux sociétés est de définir le cadre de la coopération et de la collaboration entre les deux institutions par le biais du partage d'idées, d'informations et d'expériences dans le secteur du pétrole et du gaz, ainsi que dans les processus de transition énergétique.

L'un des moments forts de cette réunion a été la passation de la présidence du Forum des PDG de l'Appo par Maixent Raoul Ominga, au profit de Teresa Isabel Nnang Avomo, directrice générale de GEPetrol (Guinée équatoriale). La SNPC a honoré son mandat en dirigeant des discussions cruciales sur la collaboration interrégionale et les projets énergétiques transfrontaliers. Cela a permis à son DG d'exprimer sa confiance quant à la continuité de ces initiatives sous la nouvelle direction de son homologue équato-guinéen.

Au cours de la réunion, un point d'avancement sur le projet de la Banque africaine de l'énergie (AEB) a été présenté.



Photo souvenir à l'issue de la 6^e rencontre de l'Appo/DR

La SNPC a fièrement contribué à financer cette institution qui est destinée à soutenir le financement des projets énergétiques à travers l'Afrique. La Banque vise à catalyser des investissements stratégiques pour le développement durable de l'énergie sur le continent, en offrant des solutions de financement adaptées aux

compagnies pétrolières nationales (NOCs).

Le DG de la SNPC a émis le vœu de créer un seul et unique grand forum de l'énergie en Afrique en réponse à la multiplication du nombre de forums et à la difficulté pour les parties prenantes de participer à toutes ces réunions. Cette initiative a été favorablement ac-

cueillie par les autres membres de l'Appo. Également à l'ordre du jour de la réunion, un autre sujet majeur a été abordé par la SNPC concernant le projet d'oléoduc reliant Pointe-Noire à Malakou, en partenariat avec la Russie. Ce projet stratégique permettra non seulement de renforcer l'infrastructure énergétique du Congo, mais

également de poser les bases d'une future extension vers la République démocratique du Congo, consolidant ainsi les efforts pour une intégration régionale des ressources pétrolières. Rappelons que la Russie a approuvé par décret, le 16 septembre, la construction de l'oléoduc.

Marie Alfred Ngoma

AUF-CONGO

Des enseignants en formation sur la pédagogie universitaire

Les enseignants des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie au Congo (AUF-Congo) sont en formation, du 25 au 27 septembre, à Brazzaville sur les outils de pédagogie concernant l'enseignement supérieur.

Le représentant de l'AUF-Congo, le Pr Edouard Ngamounsi, a ouvert les travaux de l'atelier de formation sur le renforcement des compétences en pédagogie universitaire. Une activité inscrite dans l'agenda de ladite agence. Les enseignants des universités Marien-Ngouabi, Denis-Sassou-N'Guesso ainsi que ceux



Ouverture des travaux de l'atelier de formation/DR

« L'un des problèmes de l'enseignement supérieur est que très peu d'enseignants sont formés en pédagogie. Cette réalité est observable au Congo et dans d'autres pays. Il est donc important de donner à ces derniers une formation en pédagogie universitaire »

des autres établissements membres de l'AUF y prennent part. « Il est question de mettre à leur disposition des outils d'accompagnement pédagogique », a-t-il indiqué.

Pour le formateur ayant ouvert la série de communications, le Pr Nestor Loumouamou, la problématique sur laquelle repose cet atelier a toute sa raison d'être. « L'un des problèmes de l'enseignement supérieur est que très peu d'enseignants sont formés en pédagogie. Cette réalité est observable au Congo et dans d'autres pays. Il est donc important de donner à ces derniers une formation en pédagogie universitaire », a-t-il expliqué. Pendant trois jours que va durer cette formation, les participants vont donc mettre à jour leurs connaissances sur la pédagogie universitaire afin d'améliorer leur savoir-faire.

Rominique Makaya